

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 5

Artikel: Hommes japonais : réveillez-vous !

Autor: Penissard, Monique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



HOMMES JAPONAIS RÉVEILLEZ-VOUS !

C'est ce que préconise Sumiko Iwao, professeure et féministe, auteure d'un livre qui l'a rendue fort célèbre au Japon et aux USA.

Douze heures trente, Salle N° 704, Université de Keio à Tokyo. Professeure, Sumiko Iwao est si occupée qu'ayant pris la peine d'enfiler un corsage plissé d'Issey Miyake devant moi, elle me demande la permission de prendre son déjeuner pendant l'interview. Donc, par-dessus les pous-
ses de soja dégustées à la baguette, le «sando» (sandwich) à l'américaine et la bière, cette très mignonne et éminente dame de 45 kg, auteure d'un ouvrage à succès Outre-Atlantique, avance ses vues. Son père, haut-fonctionnaire, lui a facilité ses études, d'abord à l'Université mixte des affaires de Keio, ensuite à Yale, où elle obtint son PHD en sociologie en 1957. Assistante à Harvard, épouse d'un banquier, le couple a vécu un temps, l'une à Washington l'autre à Tokyo. Ils ont un fils.

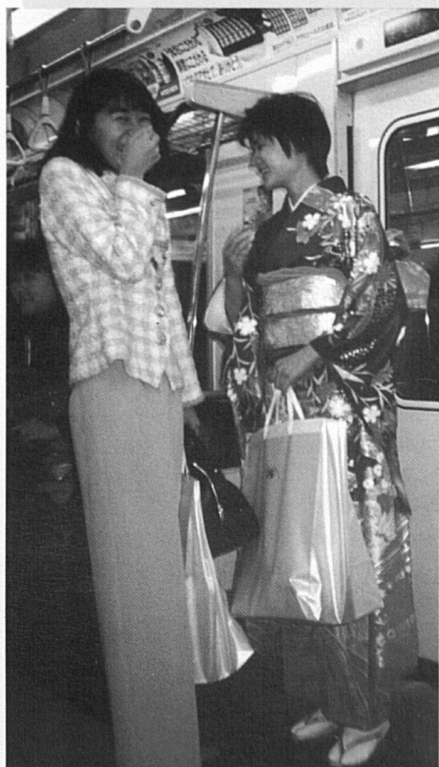
Qu'en est-il à ce jour de l'application de la loi sur l'égalité des chances entre hommes et femmes promulguée en 1985?

De nombreuses lois au Japon sont en fait des directives gouvernementales plutôt que des lois, car elles ne sont pas assorties de mesures coercitives. En ce moment, celle-ci est en cours de révision, car avec l'actuelle récession, les femmes sont beaucoup plus touchées que les hommes dans leur recherche d'emploi, en raison même du choix qui leur a été donné entre deux voies. En effet, dans les grandes sociétés désireuses de ne pas investir à fonds perdus dans une formation qui risque d'être interrompue par le mariage et la maternité, on leur propose, soit la «voie générale» (Sogo-Shoku), sans assurance de promotion, ni d'aug-
mentation de salaire, mais moins exi-

gente quant au rendement, soit «la voie évolutive» (Ippan-Shoku) avec possibilité de promotion, mais aussi heures supplémentaires et mobilité géographique. Avec la récession, les entreprises préfèrent recruter selon la première formule qui les engage moins dans la durée.

Peut-on passer d'une voie à l'autre aisément?

De la voie générale à la voie évolutive, c'est très difficile car il faut passer des examens, le contraire en revanche est tout à fait possible,



mais au détriment de l'ambition féminine.

Comment s'accrochent les couples ambitieux de la mobilité géographique?

Soit le mariage «pendulaire», chacun poursuivant sa carrière de son côté; vous avez ce cas en Suisse avec un couple de nos ambassadeurs japonais, elle à Genève, lui à Berne. Soit accepter des compromis, c'est le cas de mon fils: sa fiancée est cadre supérieur dans le groupe Isetan à Nagoyan, et lui-même dans la finance à Tokyo. Elle a décidé de reprendre des études d'interprétariat pendant deux ans, de façon à avoir un métier qui lui permette de suivre son mari là où il sera envoyé.

Où est le bon équilibre selon vous?

Dans la période de crise et de précarité renouvelée que nous traversons ici, les deux époux ont besoin d'être les «gagneurs de riz». L'homme dont la femme a un salaire substantiel peut se sentir plus détendu et plus libre dans ses choix. Dans la période de reconstruction du Japon, les enfants se sont trouvés sous la seule responsabilité des mères, en raison de l'absence quasi totale des pères. Il serait maintenant souhaitable qu'un meilleur équilibre familial et un partage plus équitable des responsabilités éducatives soit instauré. On voit trop de fixations sur la mère.

Comment la loi sur la maternité, promulguée en 1991, est-elle appliquée?

Cette loi a le mérite inhabituel de donner le choix au père ou à la mère de profiter d'un congé de maternité, pouvant atteindre un an, avec garantie de réengagement professionnel. Elle n'a pu passer au Parlement qui



Ito Akiko, cheffe de service dans une grande entreprise d'électronique, est mariée et mère de deux petits enfants. Les photos sont tirées de Japan Pictorial, le Japon illustré, revue trimestrielle, N° 3 et 4, 1993.

est à majorité masculine (à 97,7% ndlr) qu'en raison de l'alarmante baisse de la natalité, mais là encore nous avons affaire à une loi «sans dents»: l'employeur qui refuse de l'appliquer ne subit aucune pénalité. De même le Japon a le plus grand nombre de crèches des pays industrialisés, qui ne sont d'ailleurs utilisées qu'à 87%. En raison de la baisse de la natalité, mais aussi des horaires (fermeture à 16 heures) qui exigent des suppléments de garde: les baby-sitters sont chères (17frs de l'heure contre 7frs aux USA, ndlr) et les domestiques ont disparu en raison du haut niveau d'éducation.

Qu'en est-il des 30 minutes accordées trois fois par jour pour l'allaitement, et des congés de menstruations?

Le premier point n'est réalisable que pour les ouvrières travaillant près de leur domicile, bien sûr, quant au deuxième, c'est un reliquat des batailles syndicales d'autrefois. De nos jours, on connaît les abus des dames qui s'en vont en vacances de neige sous ce prétexte...

Les Japonaises sont peu friandes de participation à la vie politique, avec 2,3% de députées et 11,3% de sénateurs femmes et une seule femme maire, pourquoi?

Il est vrai que nous associons vie politique avec compromission et moi-même, je ne voudrais pour rien au monde m'engager dans cette direction. Cependant l'exemple de Takao Doi (Présidente du Parlement) est très important: outre ses capacités qui ont ouvert une brèche, son succès médiatique accoutume nos enfants à voir une femme exercer un pouvoir.

Comment avez-vous choisi l'expression «La révolution silencieuse des femmes japonaises» qui a fait florès?

J'ai fait le choix de cette expression parce que je considère que les hommes ici, ne sont pas pleinement conscients du changement radical en cours dans la société. Plus de 50% de la population est constitué de femmes qui sont bien décidées à ne pas revenir en arrière. Il appartient donc aux hommes de s'adapter à ces changements. Je souhaite voir les hommes de ce pays se réveiller. Il y va du maintien de notre société à haute valeur culturelle, où chacun, homme ou femme, modulerait son mode de travail au gré de son choix de vie. Tout le monde y gagnera car jusqu'ici, les hommes n'avaient pas d'autre alternative que de travailler à 100%.

Monique Penissard

QUAND LES NIPPONNES SE REBIFFENT

Le livre du Professeur Iwao «The Japanese Women», Harvard University Press, a apporté un point de vue neuf sur les femmes japonaises, loin des clichés qui les veulent soumises aux trois obéissances confucéennes: père, mari, enfant.

Si les Nipponnes féministes n'hésitent pas à frapper fort dans la vie professionnelle - où le «Haru Saku» (harcèlement sexuel) connaît de beaux procès par exemple, la Japonaise, dans l'ensemble, ne recherche pas l'égalité à tout prix, à l'américaine.

Maîtresse incontestée des finances du ménage depuis des siècles, elle redistribue au mari l'argent de ses salaires; et qu'il ne s'avise pas d'exagérer... On lui coupera les vivres pour payer des leçons de piano supplémentaires pour le petit dernier...

Si le taux de divorce est étonnamment bas au pays du Soleil Levant, c'est que la Japonaise pragmatique s'accommode du divorce-à-l'intérieur-du-mariage. Tout connaître de son époux, façon occidentale, lui paraît une mode nuisible à son autonomie à elle. Prouver qu'elle peut soutenir seule une famille et mourir de «karoshi» (épuisement), c'est bon pour les maris.

La jeune génération, toutefois, plus regardante sur l'adultère, Sumiko Iwao la voit soucieuse de trouver un équilibre entre réalisation de soi et réussite d'une vie familiale mais préférant au culte de la performance des réalisations plus mesurées, plus modulées suivant la personnalité de chacune.

(mp)